

Au début, ces derniers connurent souvent une fin tragique, victimes avant même d'être entendus, de cette méfiance atavique à l'endroit des étrangers. Néanmoins, le rôle d'intermédiaire qu'était appelé à jouer l'envoyé dans les relations entre États continuait à s'imposer et, afin de délier ces entraves à l'amorce du dialogue, le principe de l'inviolabilité de ces envoyés, ou hérauts, a graduellement été reconnu. Ce fut là l'origine des privilèges et de l'immunité diplomatiques.

La fonction diplomatique, donc, tire ses origines de ce besoin de communiquer éprouvé par des États foncièrement hostiles l'un à l'autre. On avait vite compris, en effet, que l'intérêt national ne s'arrêtait pas aux frontières. Ce même impératif du dialogue incite justement aujourd'hui le Canada à envoyer des représentants dans un autre pays, et ce, d'abord et avant tout, parce qu'il y va de l'intérêt de la nation. Or, à ce titre, il est évident que la principale force d'entraînement en jeu dans les affaires internationales reste encore, peut-être, l'échange des biens, c'est-à-dire le commerce.

Dans son livre blanc intitulé *la Politique étrangère au service des Canadiens*, publié en 1970, le Gouvernement canadien résume ainsi sa position: "La politique étrangère est essentiellement le résultat de l'évaluation par le gouvernement du Canada des objectifs et des intérêts nationaux et leur réalisation dans le milieu international. Elle est le prolongement de la politique nationale à l'étranger."

Naturellement, ces intérêts ont connu la même progression que notre statut politique. Le cercle des préoccupations étrangères d'une colonie est forcément plus restreint que celui d'un Dominion autonome de l'Empire ou d'un État indépendant.

Nous n'avions à l'origine que deux missions, l'une à Londres et l'autre à Paris; d'ailleurs, elles n'avaient pas, à proprement parler, le rang d'authentiques représentations diplomatiques. Notre première véritable mission étrangère, la Légation de Washington, a été établie en 1927. Bien qu'on y ait ajouté quelques ambassades et légations avant le début des hostilités, en 1939, ce sont nos alliances durant la Seconde Guerre mondiale qui ont déclenché l'essaimage de nos missions diplomatiques à l'étranger.

Le Canada est sorti de la guerre avec une vigueur économique considérable et un nouvel esprit d'indépendance. D'autre part, de nombreux Canadiens ayant combattu à l'étranger, les hostilités avaient suscité partout au pays une curiosité extraordinaire pour le vaste monde.